

Réf: Dossier N° 058483

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIMANCHE TECHNOLOGIE »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4/C, Lot 88, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIMANCHE TECHNOLOGIE »

Objet : IMPORT-EXPORT DE DIVERS PRODUITS ET MARCHANDISES, TRANSFERTS D'ARGENT, ASSURANCES, L'IMMOBILIER ET BTP, LE DOMAINE AGRICOLE, DIVERSES PRESTATIONS ET SERVICES, LE REPRESENTATION D'ENTREPRISES OU DE SOCIETES COMMERCIALES.

En plus, la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4/C, Lot 88, Ilot 7

Dirigeant(s) : M DEFLORIN MARCEL WERNER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05944 du 17/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40727/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

